

WILAYA DE GUELMA
DAIRA DE AIN MAKHLOUF
COMMUNE DE AIN MAKHLOUF
MF 058424135173715

Ain Makhlouf le _____

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° : 02/2026

* Le chargé de la gestion des affaires de la commune d'ain makhlouf Wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois relatif au Projet : * **Aménagement de rue bokhanfra Saïd a Ain makhlouf centre.** Après l'avis d'infructuosité a cause « aucune offre n'est déclarée conforme à l'objet du marché et au contenu du cahier des charges »

* Les Entreprises qualifiées dans le domaine du bâtiment ou travaux public catégorie 03 et plus (activité principale) avec exigence de réalisation au moins un projet similaire (aménagement du rue , cité ou route) pendant les années (-2020 -2021 2022 2023 2024), et intéressées par le présent avis peuvent retirer Le cahier des charges auprès du bureau des marchés public de la commune de Ain makhlouf contre quittance de paiement des frais de soumission : TROIS Mille Dinars (3.000.00 DA), payer auprès du trésorier communal de ain makhlouf.

* Les offres doivent contenir les documents réglementaires en vigueur suivantes :

- A. Le dossier de candidature contient : selon le cahier de charge
- B. L'offre technique contient : selon le cahier de charge
- C. L'offre financière contient : selon le cahier de charge

* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » + le numéro et l'objet de l'APPEL D'OFFRE.

* La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou la presse électronique.

* Les offres doivent être déposées le dernier jour à compter de la date de la première publication du (13.00 a 13.30^h) au siège de l'apc, bureau des marchés public, L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour à 13h30. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

* La durée de validité des offres est fixée à quatre-vingt dix (90) jours plus la durée de préparation des offres.

Le chargé de la gestion des affaires de la commune